



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 février à 18 heures, le Bureau Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE, Président.

Date de convocation du bureau communautaire : 5 février 2026

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
17	12	0	12	12	0

Pour	Contre	Abstention
12	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, DUMOND SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle.

Membres excusés : BESNIER Michelle, SIMON Philippe, BRUN Patrick, LEBLANC Christian, PLAZANET Mélanie

Secrétaire de séance : M. Thierry MUZETTE

B004-2026 : Autorisation de signature d'une convention pour le balisage des chemins de randonnées

Monsieur le Président indique que les sentiers de randonnées d'intérêt communautaire sont entretenus par le relais d'insertion solidaire, dans la cadre d'un chantier d'insertion.

Une convention cadre a été signée entre le Relais Infos Services et la Communauté de Communes.

Cette convention fixe les modalités d'intervention du chantier d'insertion.

Pour l'année 2026, le Relais Infos Services facturera sa prestation à 20 € au kilomètre de l'intervention.

Il vous est proposé de :

- AUTORISER M. le Président à signer la convention ;
- DIRE que les crédits seront inscrits au Budget.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, soit 12 voix Pour, décide :

- D'AUTORISER M. le Président à signer la convention ;
- DIRE que les crédits seront inscrits au Budget.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 13 février 2026


Communauté de Communes
Les Portes de Vassivière
Le Président de la Liberté
Jean-Pierre BOSDEVIGIÉ EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : 23 FEV. 2026

Publié le : 23 FEV. 2026